



## Vivre à Villécloye

Madame, Monsieur,

Au seuil de cette nouvelle année et comme il est de tradition, je reprends ma plume pour vous retracer en quelques lignes les principales actions menées l'année passée et les projets en cours.

Les travaux prévus ont été réalisés. Je pense en particulier à la rénovation de la bibliothèque par Maurice et les bénévoles, le remplacement des gouttières de la salle polyvalente et au gros chantier de rénovation du réseau électrique d'un logement communal.

Le projet de réhabilitation de plusieurs rues est également en bonne voie. Pour des raisons budgétaires, il a été nécessaire de faire des choix et de prioriser certains secteurs : la rue Houdia autour de l'implantation d'une zone de ramassage scolaire, la sécurisation de la traversée du village et la continuité piétonne avec des aménagements place du Horlay et route de Velosne et enfin la rénovation de la rue de l'église qui en a bien besoin. Les chiffrages qui ne sont pas encore définitifs établissent un montant des travaux proche de 350 000 euros HT. Nous espérons des subventions mais restons prudents... . Ce projet d'envergure pour notre village ne doit pour autant pas monopoliser toutes nos énergies.

D'autres investissements sont également nécessaires : je pense à la révision du réseau électrique du clocher de l'église hors d'âge qui cause des pannes récurrentes de l'horloge, à l'étude d'un programme de modernisation de l'éclairage public plus économe, à la réflexion pour un nouveau système de traitement anti bactérien du réseau d'eau potable ou encore à notre participation au plan de déploiement de la fibre optique par la Région Grand Est et la CODECOM du Pays de Montmédy dans les prochaines années.

Vous l'avez bien compris, les intentions ne manquent pas et je souhaite que 2018 voie se concrétiser bon nombre d'entre elles.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année, qu'elle soit également propice à réaliser vos projets et vous apporte santé et bonheur à vous et à vos proches.

Luc FORGET  
Maire

### EAU POTABLE

Vous avez été informés en décembre dernier de la présence de nitrates dans l'eau potable, avec des taux dépassant la norme. L'eau reste consommable mais est déconseillée pour les femmes enceintes et les nourrissons.

Les dernières analyses, dont les résultats sont affichées en mairie, font apparaître des taux en baisse mais encore trop élevés. Vous serez informés dès le retour à la normale.

## **Délibérations du 15 septembre 2017**

### **OBJET : Acceptation devis YOANN TOITURE – Gouttières salle polyvalente**

Le Maire expose au Conseil Municipal un devis pour la réfection des gouttières sur le toit de la salle polyvalente d'un montant de 2 902.17 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de YOANN TOITURE pour un montant de 2 902.17 € HT.

### **OBJET : Acceptation des états de créances en non-valeur**

Le Maire présente au Conseil Municipal les états de créances en non-valeur fournis par la Trésorerie.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte la totalité de la liste des créances en non-valeur pour un montant restant dû de :

- Pour le BP Principal : 898.70 €
- Pour le BP Eau : 556.31 €

### **OBJET : Amortissement des subventions relatives aux travaux du BP Eau – COMPLETE LA DELIBERATION DU 9 DECEMBRE 2016**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 9 décembre 2016 concernant l'amortissement des subventions pour le BP Eau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, CONFIRME la délibération du 9 décembre 2016 et DECIDE d'appliquer un amortissement de 80 ans pour les subventions relatives aux travaux, à compter de 2017.

### **OBJET : Avenant contrat géomètre DEHOVE**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le contrat de marché signé en 2013 avec le géomètre DEHOVE pour la réalisation d'états et plans parcellaires dans le cadre de la procédure de protection du captage d'eau potable par Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 12 « Mode d'actualisation du prix » n'est pas valable et qu'il justifie de faire un avenant au contrat dénommé ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer l'avenant relatif à la réalisation d'états et plans parcellaires dans le cadre de la procédure de protection du captage d'eau potable par Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

### **OBJET : Adhésion au Syndicat d'Electrification du Nord Meusien (SENM)**

Après s'être fait présenter le projet d'adhésion de la commune au Syndicat d'Electrification du Nord Meusien, et pris connaissance de ses statuts,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de présenter sa candidature, conformément aux dispositions de l'article L.5212-1 et suivants audit Code des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal souhaite également transférer la compétence ECLAIRAGE PUBLIC au Syndicat d'Electrification du Nord Meusien, en conformité avec l'article 3 des statuts du Syndicat d'Electrification du Nord Meusien, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **OBJET : Acceptation devis ADPM – Grillage verger conservatoire**

Le Maire expose au Conseil Municipal un devis pour la dépose et la repose du grillage du verger conservatoire, compte-tenu des travaux forestiers à proximité, d'un montant de 750 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'ADPM pour un montant de 750 €.

### **OBJET : Ouverture de crédits DM n°3 – BP Eau**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ouvrir des crédits au BP Eau afin de passer les écritures d'amortissement.

Monsieur le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal une ouverture de crédits aux chapitres suivants :

#### Dépenses :

- Article 1391 – Chapitre 040 + 2 621.25 €

#### Recettes :

- Article 777 – Chapitre 042 + 2 621.25 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, ACCEPTE l'ouverture de crédits ci-dessus.

## Délibérations du 15 septembre 2017

### **OBJET : Affouages : délivrance des coupes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Villécloye,

Afin de satisfaire les besoins en bois de chauffage des habitants de la commune, selon l'article L.243 alinéas 1 -2 -3 du Code Forestier,

**Décide la délivrance** des houppiers ; arbres et brins, marqués au marteau n°1 et à la griffe provenant des parcelles 6, 7, 12 et 40

L'attribution des bois aux affouagistes se fera après partage sur pied, sous la responsabilité de trois garants désignés suivants, selon l'article L.241.16 du Code Forestier : Eric LOREAUX, Marc MAYLIN et Albert LUTGEN.

Le délai d'enlèvement des bois d'affouage est fixé au 15 septembre 2018.

Après cette date, les affouagistes n'ayant pas exploité leur lot seront déchus des droits s'y rapportant, conformément aux dispositions de l'article L.243-1 du Code Forestier.

## Délibérations du 04 décembre 2017

### **OBJET : Encaissement chèque SMACL – Arrêt maladie de Mr BEUVIGNON**

Le Maire présente au Conseil Municipal un chèque de la SMACL ASSURANCES d'un montant de 674.16 €, pour le remboursement des salaires de Mr BEUVIGNON suite à son arrêt maladie du 07/09/2017 au 29/09/2017.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise le Maire à encaisser le chèque de la SMACL.

### **OBJET : Indemnité de transport pour Mme PETIT Valérie**

Le Maire expose au Conseil Municipal que la secrétaire de mairie, Mme PETIT Valérie, a dû participer à 2 réunions hors de son temps de travail habituel :

- Réunion concernant les logiciels organisée par COSOLUCE à Damvillers, le lundi 20 novembre 2017
- Réunion concernant la dématérialisation organisée par la Trésorerie à Jametz, le mardi 28 novembre 2017.

### **OBJET : Vente de bois à Mr RIES**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, la vente de bois façonné (entretien de bord de route) à Mr RIES Johan pour un forfait de 220 €.

### **OBJET : Renouvellement du CDD Mme CHENET**

Vu la délibération en date du 9 décembre 2016 concernant l'embauche d'un adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe en la personne de Mme CHENTE Laëtitia,

Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat à durée déterminée de Mme Laëtitia CHENET pour une durée de 1 an, éventuellement renouvelable sur la base de 1 h hebdomadaire (1/35<sup>ème</sup>) dans les mêmes conditions que le précédent contrat.

### **OBJET : Ouverture de crédits n°4 – BP Eau**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ouvrir des crédits au BP Eau afin de passer les écritures d'amortissement.

Monsieur le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal une ouverture de crédits aux chapitres suivants :

#### Dépenses :

- Article 6811 - 042 + 190 €
- Chapitre 023 - 190 €

#### Recettes :

- Chapitre 021 - 190 €
- Article 28158 - 040 + 190 €

### **OBJET : Ouverture de crédits DM n°3 – BP Eau – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 15 SEPTEMBRE 2017**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ouvrir des crédits au BP Eau afin de passer les écritures d'amortissement.

Monsieur le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal une ouverture de crédits aux chapitres suivants :

#### Dépenses :

- Article 1391 – Chapitre 040 + 2 621.25 €
- Chapitre 023 + 2 621.25 €

#### Recettes :

- Article 777 – Chapitre 042 + 2 621.25 €
- Chapitre 021 + 2 621.25 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, ACCEPTE l'ouverture de crédits ci-dessus.

## TARIFS SALLE POLYVALENTE DE VILLECLOYE

HORAIRE		SALLE	SALLE+CUISINE	SALLE + CUISINE + VAISSELLE DE SERVICE
<i>DEMI-JOURNEE</i> <i>Café pour enterrement (70 €)</i>	H T	58.33 €	75 €	83,33 €
	T T C	70 €	90 €	100 €
<i>JOURNEE / SOIREE</i>	H T	91.67 €	108,33 €	116.67 €
	T T C	110 €	130 €	140 €
<i>JOURNEE et DEMIE</i>	H T	145.83 €	162.50 €	175 €
	T T C	175 €	195 €	210€
<i>WEEK-END</i>	H T	208.33 €	237.50 €	250 €
	T T C	250 €	285 €	300 €
<i>Frais d'entretien salle</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 66.67 € HT, soit 80 € TTC : option 3 ou nettoyage</li> <li>• 25 € HT, soit 30 € TTC : option 2</li> <li>• 0.42 € HT, soit 0.50 € TTC/personne pour les couverts : NB : _____</li> </ul>		

### **QUOI DE NEUF A LA BIBLIOTHEQUE YAEL HASSAN ?**

Nous vous accueillons le mercredi et le samedi de 14h à 16h.

L'informatisation se poursuit pendant les heures d'ouverture ; des nouveautés littéraires sont annoncées et nous souhaitons vous voir encore plus nombreux cette année.

Sont en projet un raconte-tapis le mercredi après-midi, un rallye lecture...

Nous voudrions que la bibliothèque soit également un endroit de travail pour les plus jeunes avec un accès internet disponible.

La bibliothèque doit devenir un endroit convivial pour tous où nous aimons nous retrouver.

Nous comptons sur vous pour qu'elle le devienne, et vous présentons nos meilleurs vœux au seuil de cette nouvelle année.

#### Etat civil

Naissances :

- WAGNON JOZWIK Ulysse : 08/11/2017  
- CAMPIGOTTO Gina : 14/12/2017

Décès :

- DEBREUX Dominique : 08/10/2017



#### **Vous avez des ampoules qui ne fonctionnent plus ?**

Ne les jetez pas !!! L'association des Fêtes et Loisirs les récupère pour les recycler en bricolage. Vous pouvez les déposer chez Chenet Laetitia ou Gauthiez Alexandra, à la mairie ou à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Par avance, le comité vous remercie pour votre mobilisation !!!

### HALLOWEEN 2017



Ce fut comme chaque année une journée extraordinaire remplie d'émotions ! Un après-midi exceptionnel avec un spectacle de ventriloquie réunissant 210 personnes, animé par Jacques Albert le Pirate qui pendant 1h45 a su nous emmener dans son voyage à la recherche du trésor. Ce moment s'est conclu par un goûter et un défilé des diabolins dans les rues du village. Ces derniers sont encore revenus submergés de bonbons et gâteaux. Merci à tous de votre générosité.

Pour nous, la journée n'était pas encore finie : changement de décor, installation de la salle pour attaquer notre soirée dansante karaoké, animée par la sono GREG EVENTS , qui a été cette année encore un énorme succès. En effet, pas moins de 160 personnes sont venues

chanter, danser et déguster le repas préparé par M. Baston.

A tous ceux qui sont venus, nous vous disons merci et on vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine le 27 octobre 2018 pour recommencer l'aventure.

### TELETHON ET ST NICOLAS



Comme chaque année, nous avons participé au Téléthon, et avons récolté la coquette somme de 727 €. Cet après-midi a été clôturé par un goûter et la visite surprise de St Nicolas à la salle polyvalente. A l'année prochaine !



Chers habitants,

Comme chaque année, l'association fêtes et loisirs de Villécloye a organisé son carnaval le samedi 10 février. Le défilé a été suivi d'un goûter à la salle polyvalente.

### LOTO 2017

Comme chaque année s'est déroulé notre loto. Un après-midi bien sympathique qui a attiré un peu plus de 120 joueurs. Le prochain loto aura lieu le 18 novembre 2018.

---

### VIDE GRENIER 2017

Pour la deuxième fois cette année a été organisé un vide grenier couvert qui a connu un petit succès à cause des intempéries neigeuses. Ce ne sont pas moins de 78 tables qui ont été louées, beaucoup de personnes de Villécloye y ont participé et nous les en remercions. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 9 décembre 2018. Merci à tous !

## Les Amis d'Ernelle

Comme vous avez pu le remarquer, l'association « **Les Amis d'Ernelle** » a fait preuve de dynamisme tout au long de cette année 2017.

Voici ses deux priorités au niveau du site pour 2018 :

- L'axe majeur, le plus gros travail...que nous terminerons en ce début d'année : la remise aux normes de la source au niveau de la fontaine. Le gros du travail est fait, mais les mois de pluie, que nous avons eus dernièrement, ont eu raison de nous. Les travaux vont reprendre dès que la météo sera plus clémente. Gageons que l'eau retrouvera alors une analyse correcte quand tout sera terminé.
- La signalétique du site de Sainte-Ernelle



Pour rappel, voici les manifestations en ce début d'année 2018 :



**DOM JUAN ET LES CLOWS** , mis en scène par Erina BROOK le 17 février à 20h30, salle de Montmédy.

**31** : Théâtre musical mis en scène par Virginie LEMOINE, à L'Autre Cité à Stenay, le 6 avril à 20h30.



**Marche gourmande** sur le territoire de Petit Verneuil le 22 avril 2018.

**Son troisième concert d'été** le samedi 28 juillet 2018 sur le site de Sainte-Ernelle.

Si nous sommes parvenus à organiser tout cela, **c'est par le travail de tous les bénévoles** ; c'est aussi par le soutien de nos différents partenaires : la commune, la codecom, le Conseil Départemental...).

Enfin, pour terminer cet article, permettez-moi, au nom de l'association, de vous présenter tous nos vœux de santé et bonheur, réussite dans tout ce que vous allez entreprendre !

Jean-Louis Humblet

## Repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé dans une très bonne ambiance au restaurant « Les caves de Lorraine ».

Les doyens de ce jour étaient Mme Wagnon Mariette et M Cuisance Bernard.

C'est toujours une joie de se retrouver ensemble autour d'un bon repas et dans le cadre d'une salle de restaurant.



## Décalage des jours de collecte en 2018 en fonction des jours fériés

Semaine de collecte	Collecte CCPM			
	OM du Lundi	OM du Mardi	OM du Mercredi	OM du Jeudi
501 Jour férié : Lundi 01 janvier 2018	mardi 2 janvier 2018	mercredi 3 janvier 2018	jeudi 4 janvier 2018	vendredi 5 janvier 2018
514 Jour férié : Lundi 02 avril 2018	mardi 3 avril 2018	mercredi 4 avril 2018	jeudi 5 avril 2018	vendredi 6 avril 2018
518 Jour férié : Mardi 01 mai 2018	lundi 30 avril 2018	mercredi 2 mai 2018	jeudi 3 mai 2018	vendredi 4 mai 2018
519 - Jours fériés : Mardi 08 mai 2018 Jeudi 10 mai 2018	lundi 7 mai 2018	mercredi 9 mai 2018	vendredi 11 mai 2018	samedi 12 mai 2018
521 Jour férié : Lundi 21 mai 2018	mardi 22 mai 2018	mercredi 23 mai 2018	jeudi 24 mai 2018	vendredi 25 mai 2018
533 Jour férié : Mercredi 15 août 2018	lundi 13 août 2018	mardi 14 août 2018	jeudi 16 août 2018	vendredi 17 août 2018
544 Jour férié : Jeudi 01 novembre 2018	lundi 29 octobre 2018	mardi 30 octobre 2018	mercredi 31 octobre 2018	vendredi 2 novembre 2018
552 Jour férié : Mardi 25 décembre 2018	lundi 24 décembre 2018	mercredi 26 décembre 2018	jeudi 27 décembre 2018	vendredi 28 décembre 2018

Légende:



Décalage du jour de collecte

## **FETES ET LOISIRS et l'esprit de Noël !**

Comme chaque année, au moment des fêtes, vous êtes assez nombreux à essayer d'illuminer notre village.

Aussi, nous aimerions vous y aider, et inciter tous les habitants à le faire.

C'est pourquoi, Fêtes et loisirs a pour objectif l'année prochaine de faire un achat groupé de sapins pour décorer les rues. Nous aimerions connaître les gens que cela pourrait intéresser en sachant qu'une petite participation financière vous sera demandée pour l'achat de ces sapins. Entre 5 et 10€ le sapin, le complément sera mis par l'association.

De plus, nous sommes preneurs de toute idée de décorations qui pourraient orner nos beaux sapins extérieurs.

Le coupon réponse ci-dessous est juste pour nous savoir combien de personnes seraient intéressées par cette action. Vous pouvez le déposer chez Gauthiez Alexandra, Chenet Laetitia ou à la mairie.

Merci de nous donner votre réponse au plus vite.

✂-----

### **COUPON REPONSE**

Monsieur Madame \_\_\_\_\_

Serait intéressé pour l'achat d'un sapin qui sera dressé à l'extérieur de la maison.

Adresse \_\_\_\_\_

Informations \_\_\_\_\_